Département Mesures Physiques
115 Rte de Narbonne
31077 Toulouse Cedex
Tel : 05 62 25 82 48 Fax : 05 62 25 82 77
Email : agnes.cau@iut-tlse3.fr

DUT 2ème ANNEE EN ALTERNANCE : CONSIGNES GENERALES 2016-2017

Pendant toute l'année universitaire, chaque alternant sera suivi par deux tuteurs enseignants.
Leurs rôles :

- Accompagner l'alternant dans son cursus universitaire et en entreprise
- Fixer les objectifs de chaque séquence entreprise avec l'alternant et le tuteur entreprise
- Faire le point de la progression et de la motivation de l'alternant lors de chaque visite

A la fin du premier semestre l'alternant est invité à faire le point sur son intégration professionnelle et les conditions de son apprentissage. A partir d'une description de ses activités dans l'entreprise, l'étudiant pourra mettre en évidence les compétences acquises. Ce premier bilan réflexif à mi-parcours doit lui permettre d'échanger avec ses tuteurs en entreprise et à l'IUT pour optimiser sa formation en alternance.

1) Descriptif des activités

L'alternant tient un carnet de bord, mentionnant les différentes activités réalisées lors de son travail en entreprise, sous forme d'un tableau dont le modèle est fourni. Il s'agit, dans un premier temps, de décrire les activités menées, les résultats obtenus et les difficultés rencontrées.
Ce document validé par le tuteur dans l'entreprise devra être envoyé chaque lundi matin avant 12h aux tuteurs enseignants.
Le carnet de bord permet de suivre régulièrement les activités, ce qui facilitera ensuite leur analyse en termes de compétences acquises.
Ce carnet de bord est disponible sur le site web du département.

2) Rapport d'étape

D'une dizaine de pages maximum, un rapport d'étape sera remis aux tuteurs enseignants, trois jours avant la soutenance prévue.

Le rapport doit contenir :

- **Un sommaire**
- **Une introduction** avec une présentation succincte de votre mission
- **Une présentation de l'entreprise** *(une page au maximum)*

- **Une présentation du contexte** humain, technique et réglementaire *(maximum 3 pages)* :
    - Place et rôle du service dans l'entreprise
    - statut et fonction des membres du service
    - organisation du travail
    - les outils et méthodes utilisés
    - le contexte normatif
- **Présentation de la mission** : objectifs et démarche, les grandes étapes
  (une page au maximum)
- **Première mise en œuvre de la démarche** : outils utilisés
  (une page au maximum)
- **Premiers résultats obtenus** et point sur les objectifs
  (une page maximum)
- **Premier bilan humain et technique** *(maximum 3 pages)* :
    - En termes de connaissance du milieu professionnel (qu'avez-vous appris au niveau du fonctionnement d'une entreprise, au niveau des relations professionnelles)
    - En termes de posture de l'apprenant (ce qui facilite votre apprentissage universitaire et les difficultés rencontrées)
    - En termes de motivation
    - En termes d'acquisition de compétences (à partir des activités effectuées qu'est-ce que vous êtes capable de faire à présent ?)

- **Conclusion**

Remarque : Pour ce premier bilan humain et technique, vous devrez vous appuyer sur l'outil PEC en ligne (www.pec-univ.fr) et notamment remplir la fiche alternance. (Pensez à consulter l'aide !)

3) Présentation orale

La présentation orale s'effectuera au département, entre fin janvier et début février 2017. La date vous sera précisée ultérieurement.

En vous appuyant sur un diaporama, vous présenterez oralement, durant 20 min maximum, le contenu de votre rapport d'étape :

- Présentation du contexte professionnel de l'alternance (humain et technique)
- Présentation des premiers résultats et point sur la démarche
- Présentation d'un premier bilan humain et technique

La présentation sera suivie d'un échange avec le jury composé notamment de vos tuteurs.

4) Evaluation

L'évaluation prendra en compte :

- le rapport d'étape
- l'appréciation du tuteur en entreprise
- la soutenance orale

L'évaluation du rapport et de la soutenance validera les enseignements d'expression écrite et orale du S3. L'évaluation de la part du tuteur en entreprise validera la note de projet tuteuré du S3.

Le premier bilan humain et technique permettra aux tuteurs d'identifier les compétences développées en entreprise. Ces compétences, validées par le tuteur et les enseignants, seront intégrées en fin d'année dans l'évaluation des matières correspondantes au S3 et au S4.